

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2022-272

ARRETE

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2212-1 et suivants,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande de l'entreprise ECR route de Bergues 59470 WORMHOUT afin d'effectuer des travaux avec une grue de manutention au 21 et 21A Place du Général de Gaulle à WORMHOUT,

ARRETE:

ARTICLE 1 : La circulation sera restreinte face au 21 et 21A Place du Général de Gaulle, et ce, **le vendredi 2 décembre 2022 de 8h à 18h.**

L'entreprise ECR est autorisée à poser une grue élévatrice et un camion de livraison face au 21 et 21A Place du Général de Gaulle.

ARTICLE 2 : une signalisation règlementaire sera mise en place par l'entreprise ECR comme suit :

- **Un passage sécurisé pour les piétons et les personnes qui empruntent le bus ;**
- **La pose de feux tricolores pour la circulation en sens unique alternée.**

ARTICLE 3 : La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié puis transmis à :

L'entreprise ECR

Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT,

Monsieur le Responsable Arrondissement Voirie Départementale à Dunkerque,

Monsieur le Lieutenant-Colonel, commandant le groupement de Gendarmerie de LILLE,

Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Nord,

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Nord,

Monsieur le Directeur des Transports Départementaux,

Monsieur le Chef du Service Régional des Transports de la D.R.E,

MM. les Présidents des Syndicats de Transports,

MM. les co-Directeurs du C.R.I.C.R de VILLENEUVE D'ASCQ,

Au réseau Arc-en-Ciel et Delgrange Voyages.

Fait à WORMHOUT, le 25 novembre 2022

Le Maire

Frédéric DEVOS



Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 25/11/2022

Le Maire
Frédéric DEVOS

